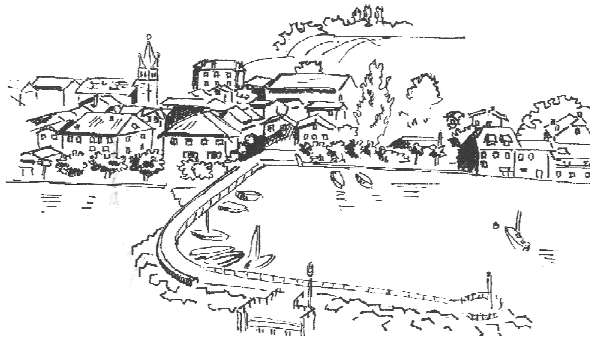

C. Lopez

NERNIER Infos

Avril et mai 2013 – N°60

Agenda

- **Lundi 15 avril :** Cercle de lecture à 14h30
- **Lundi 29 avril :** Cercle de lecture à 14h30

Pour savoir où se déroule une réunion du Cercle de lecture, contacter B. d'Acremont : 06.87.38.71.74

- **Dimanche 4 mai :** Marché aux fleurs à partir de 8h30, devant la ferme d'Antioche
- **Mercredi 8 mai :** Cérémonie au monument aux morts, à 11h30
- **Dimanche 19 mai :** 22ème brocante de la Pentecôte dans les rue de Nernier
- **Mercredi 22 mai :** Ramassage des encombrants

Une année 2013 riche en évènements !

Le programme des activités et animations de l'année est désormais établi. En voici un aperçu, sous réserve de modifications éventuelles :

Dimanche 4 mai 2013 : marché aux fleurs devant la ferme d'Antioche

Mercredi 8 mai 2013 : cérémonie au monument aux morts

Dimanche 19 mai 2013 : 22e brocante de Pentecôte organisée par L'ADN

Vendredi 14 Juin 2013 : spectacle pour les enfants du groupe scolaire Messery-Nernier organisé par 2Rienmerci

Jeudi 20 juin 2013 : promenade annuelle des seniors organisée par le CCAS

Dimanche 23 juin 2013 : fête de la musique à Nernier

Samedi 29 juin 2013 : Burger Party organisation SHORT

Dimanche 30 Juin 2013 : spectacle de fin d'année de l'association INTERMEZZO

Dimanche 14 juillet 2013 : grande fête champêtre avec barbecue organisée par L'ADN et feux d'artifice offert par la commune

Samedi 20 et dimanche 21 juillet 2013 : régate "les 6 heures de Nernier" organisée par le cercle de voile C2NY

Vendredi 2 et samedi 3 août 2013 : ciné plein air / festival de court-métrage organisé par l'association SHORT

Jeudi 15 août 2013 : messe à la chapelle "NOTRE DAME DU LAC"

Samedi 17 et dimanche 18 août 2013 : fête et régate des Vieux Gréements

Samedi 14 et dimanche 15 septembre 2013 : journées du patrimoine : "les peintres dans la rue peignent Nernier" - Pour s'inscrire : mairie@nernier.fr en précisant "patrimoine 2013"

Lundi 11 novembre 2013 : cérémonie au monument aux morts et banquet organisé par L'ADN - contact : adn.nernier@gmail.com

Samedi 14 décembre 2013 : chorale- soupe

Mercredi 18 décembre 2013 : goûter des anciens - noël des enfants

Avions dans le ciel de Nernier : le recours de la dernière chance

M. Georges RYSER, Président de l'AFRAG

Basée à Nernier, l'association française des riverains de l'aéroport de Genève (AFRAG) se bat depuis 1999 pour défendre les habitants des communes de la presqu'île du Léman contre le bruit et la pollution engendrés par les avions.

La mise en place, à l'aéroport de Genève, d'un système d'approche par faisceau radio, a conduit au tracé d'une voie imaginaire rectiligne, dans le prolongement de la piste d'atterrissage, depuis 1988. Et cette ligne coupe la pointe de Nernier. Ainsi, lorsque le vent est orienté sud/sud est, les avions, qui manœuvrent toujours face au vent, passent au-dessus de nos communes avant d'atterrir. La descente devant être progressive, tous les avions survolent Nernier. Beaucoup rejoignent cette ligne droite à notre hauteur, avec un effet « d'entonnoir ». Quand le vent est à la bise, le bruit est alors moindre, car les aéronefs en phase de décollage quittent souvent la trajectoire rectiligne rapidement, évitant ainsi de survoler la presqu'île.

Le 12 septembre 2012, l'office fédéral de l'aviation civile (OFAC) a rejeté la proposition de l'AFRAG visant à faire passer les avions par le milieu du lac et non au-dessus des communes riveraines. Cette proposition faisait suite à un recours déposé en 2001 par trois associations de riverains (dont l'AFRAG) et par l'association transfrontalière des communes riveraines de l'aéroport international de Genève, qui rassemble vingt communes françaises et suisses. L'objet du recours initial : le règlement d'exploitation de l'aéroport de Genève, et ses plages horaires de vols. Les vols de nuit sont autorisés jusqu'à minuit (23h auparavant). Le matin, les vols reprennent à 6h.

Pour visualiser les mesures du bruit au dessus de Nernier : www.eans.net

La question des horaires de vols est aujourd'hui suspendue à la réalisation d'un plan sectoriel de l'infrastructure aéronautique, dont la préparation durera quatre à cinq ans. Concernant la trajectoire de vol, c'est la décision de l'OFAC en date du 12 septembre 2012 qui devra s'appliquer si le recours de l'AFRAG est rejeté. Dans ce cas, les avions continueront de survoler la presqu'île du Léman. Dans cette affaire, qui se réglera devant le tribunal fédéral administratif, l'AFRAG fait figure de David contre Goliath : l'association a été la seule à manifester son opposition dans les délais (très courts) d'ouverture de la possibilité de recours.

Porter seul une telle cause demande une détermination sans faille et… des moyens financiers. La détermination est bien présente, et M. Georges Ryser, président de l'association, est décidé à mener le « combat ». Quant aux moyens financiers, il compte sur la participation des habitants subissant les nuisances. Avec un certain succès, car les appels de fonds dans les bulletins municipaux des communes de la presqu'île ont déjà permis de collecter 8 000 euros. Preuve que le sujet porté par l'association mobilise. Mais il faudra davantage pour régler l'ensemble des frais afférents au recours : expertise technique, vol simulé d'un 737 pour démontrer la faisabilité de la trajectoire proposée, frais de justice et d'avocat… L'association s'engage à n'encaisser les chèques qu'au fur et à mesure de l'engagement des frais, et à restituer les éventuels surplus d'argent au prorata des participations.

Il s'agit de la dernière chance de limiter les nuisances des avions et leurs conséquences sur la santé. Le bruit nuit à la concentration des enfants, et a des effets néfastes sur la tension artérielle et les fonctions cardio-vasculaires. La pollution est aussi chimique, avec le dépôt de suies – du carburant en partie consumé- sur les terrasses, les bâches des bateaux, la végétation, les fruits du jardin…

Du côté des associations…

Amicale des Néroniens : 22ème brocante de Pentecôte

L'Amicale des Néroniens organise la 22ème Brocante Vide grenier le dimanche de Pentecôte 19 mai à Nernier. Comme chaque année près de cent exposants néroniens ou des environs nous proposent de chiner, discuter, négocier et enfin de trouver l'objet unique tant convoité ! Tout au long de cette journée qui attire toujours de plus en plus de visiteurs, vous pourrez vous restaurer, vous désaltérer auprès des restaurants du village et sur le port. Par ailleurs les galeries d'art vous accueilleront pour admirer les œuvres exposées. Des animations seront également prévues pour les plus jeunes.
Venez nombreux et pour les exposants, vous trouverez en dernière page de ce Nernier Infos le bulletin d'inscription à remplir et le règlement à retourner signé afin de participer à cet évènement.

La chorale Arpège recrute !

Les membres de la chorale Arpège, qui préparent leur répertoire « pop et folk » pour la fête de la musique 2013, se rassemblent tous les lundis soirs à l'espace Littorelle de Messery. Si vous voulez les rejoindre, vous pouvez contacter Rosalind Cutler au 04 50 94 57 52.

La Cagette à Roulettes : une association pour un réseau de producteurs et de consommateurs locaux sur les berges du Léman

Une distribution de cagettes de produits locaux s'est mise en place sur la commune de Nernier. La première distribution s'est déroulée le 21 Mars. C'est avec beaucoup de bonheur que les bénévoles de l'association ont délivré une vingtaine de cagettes aux consommateurs, ravis de l'élan de solidarité. Les cagettes contiennent les légumes de saison provenant du maraîcher en agriculture biologique de Veigy (Gaec Reymond), des œufs certifiés Ecocert de Ballaison, le pain au levain naturel et les conserves de la Ferme de Langin, les produits transformés des Jardins du Banset ou encore les bières du Mont Salève.
Les distributions sont hebdomadaires, le Jeudi ; et ont lieu dans la salle au rez de chaussée de l'ancienne poste. Deux permanences sont tenues : de 12h à 13h ; ou de 18h à 19h. Les cagettes sont sur commande d'une semaine à l'autre, sans engagement. Elles sont à passer par mail à cagette.nernier@gmail.com ou par téléphone au 06 81 24 24 98. Des bons de commande seront aussi distribués lors des permanences.
Le projet est une transition vers un modèle de distribution alimentaire en circuit court et un mode de consommation plus raisonné. Les produits transformés sont sans additifs, dont les matières premières n'ont subi aucun traitement chimique. Ils sont produits localement, dans un rayon maximum de 50 km. Certains produits ne sont pas locaux comme le sucre, mais il s'agira exclusivement de produits issus d'une agriculture naturelle et suivant un modèle économique équitable. Les producteurs viendront et animeront quelques prochaines distributions, pendant le créneau du soir afin de vous présenter leurs produits, projets, et démarches. L'association organisera des rencontres, des événements, autour de thèmes variés comme le jardin, les fleurs comestibles, selon les envies de ses membres, dans l'objectif de transmission de « nouvelles » façons de vivre ensemble. Pour plus d'informations : cagette.nernier.overblog.com

Les concerts d'IntermeZZo – saison 2013 :

6-7 & 13-14 Avril 2013
les Concerts
d'IntermeZZo
Château de Coudrée
Sciez - sur - Léman
IntermeZZo
13 route de la Mairie - 74140 Nernier
04 56 30 33 25 / 06 80 65 73 42
www.centre-intermezzo.fr / intermezzo@neuf.fr
Fondateurs & Direction Artistique : Inès Maleviolles et Vittorio Forte

IntermeZZo fête ses dix ans d'existence en 2013. Il a en effet été créé en 2003 avec pour ports d'attache Nernier et Messery. Vittorio Forte et Inès Maleviolles, tous deux pianistes professionnels émérites en sont les créateurs. En neuf ans, IntermeZZo n'a cessé de développer de nouvelles activités musicales qu'il essaime dans le Chablais. A son actif "Les Automnales", Festival International de Piano à l'auditorium P. Langevin de Ville la Grand, qui verra sa 3ème édition du 10 au 13 Octobre prochain accompagné d'un concert de lancement inédit : "La Printomnale" le 19 Mai 2013.
Par ailleurs, IntermeZZo vient de lancer une série de Concerts de "Nouveaux Talents" pour donner leur chance à des pianistes qui montent. A ce palmarès il faut également ajouter les Rencontres Causeries ainsi que les activités pédagogiques : en effet, soixante-dix personnes, dès l'âge de cinq ans suivent chaque année les cours dispensés au sein d'IntermeZZo.
En ce qui concerne les concerts – Saison 2013, quelques nouveautés pour cette saison d'exception… un Bain de Musique sur deux week-ends consécutifs dans le lieu magique du Château de Coudrée. Mise en place d'une estrade pour une meilleure visibilité et places numérotées sont au « Menu » de cet évènement unique dans la région! Au programme, piano à deux et quatre mains, et violon, les 6, 7, 13 et 14 avril. Programmation complète et informations sur www.centre-intermezzo.fr

Tennis Club de Messery

Le comité du Tennis Club informe ses adhérents : comme chaque année, il va être procédé aux changements de cadenas sur les trois courts de tennis. Les adhérents sont priés de rapporter leurs clés le samedi 6 avril au club, une permanence sera organisée durant la journée. Ils recevront ensuite leur nouvelle clé vous permettant d'accéder aux terrains. Le club remercie ses adhérents pour leur compréhension. Par ailleurs, une permanence se tiendra les samedis 06 et 13 avril de 10h à 12h et les dimanches 07 et 14 avril de 10h à 12h.

Carnet :

Adieu! C'est ainsi qu'il concluait chaque rencontre avec les membres de sa famille, ses amis, ses proches. Aujourd'hui, c'est à nous de lui faire notre adieu le plus chaleureux. Pierre Journé, celui qui fut pendant plusieurs années le doyen de Nernier, nous a quitté le 17 février dernier. Et nous voulons aujourd'hui avec vous saluer son départ. Etabli sur les rives du lac Léman depuis 1924, à Yvoire d'abord et puis très vite à Nernier, il n'en est jamais parti ou plus exactement, il y est toujours revenu. Car Nernier était le seul lieu où il aimait vivre, le plus beau lieu du monde selon lui, le seul qui méritait d'y vivre et d'y mourir. Son voeu est exaucé, et son coeur a rejoint celui de tous ceux qui l'avaient précédé. Nous lui rendons cet hommage en nous rappelant tous ces bons moments partagés avec lui, et en lui souhaitant le meilleur dans l'éternité.

Etat civil :

Le petit Valens est né le 6 février 2013. Félicitations à ses parents, Magali Pernoud et Jean-Louis Perrier, qui résident rue de la Tannerie.

Cultivons-nous :

Atelier-exposition de Jacques Marchand à Bons en Chablais

Cette année 2013, Jacques et Dany Marchand sont heureux d'accueillir les néroniens dans leur atelier-exposition à Bons en Chablais. Le vernissage aura lieu le samedi 8 juin de 17h à 20h.

Jacques MARCHAND est heureux de vous inviter au vernissage

de son EXPOSITION à BONS en CHABLAIS

Le Samedi 8 Juin2013 de 17h à 20h.

Ouvert le Dim. 9 - Ven.14 - Sam.15 et Dim.16 Juin de 15 à 18h, et sur RDV.

Atelier-Exposition (voir plan pour parking)

47, Rue de la Poterie 74890 **Bons en Chablais**

Tél : 04 50 36 11 35

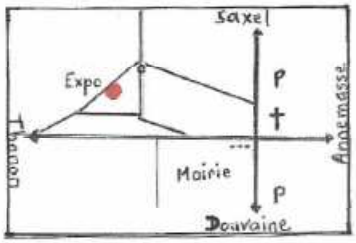

La Galerie du Potier à **Nernier** ouverte **Juillet-Août** du jeudi au lundi de 15 à 19h et sur RDV. Tél : 04 50 72 89 04

En bref :

- Les enfants scolarisés à Messery auront classe le mercredi 3 avril pour compenser l'allongement des vacances de Toussaint. La garderie périscolaire et la cantine seront assurées. Par ailleurs, le vendredi 10 mai ne sera pas vaqué, les cours auront lieu ce jour-là.
- Les travaux d'éclairage public du chemin du Moulin sont achevés. Un système de détection de présence a été mis en place. Il doit cependant être complété pour intégrer une détection dès la première maison.
- En application de l'arrêté 02/2010 du 8 mars 2010, les barrières du village historique seront fermées les samedis et dimanches à compter du 30 mars 2013 ; tous les jours à compter du 15 mai 2013. (Les barrières sont ouvertes de 7 h à 10 h.)
- Le ramassage des encombrants aura lieu le mercredi 22 mai 2013. Une benne sera déposée au service technique dès le vendredi 17 mai. Sont admis uniquement : l'électroménager (frigo, machine à laver, etc.) - la ferraille diverse d'origine d'habitation - les meubles et le mobilier d'équipement d'habitation (canapé, literie, etc.) - les cuves et les bidons vides et nettoyés.

Néroniens, néroniennes

A travers le portrait des habitants du village, une page d'histoire de Nernier. Un point de vue sur les moments forts, les lieux marquants, la vie quotidienne…

On le voit souvent appuyé à son portail, à discuter avec les uns et les autres, ou à admirer la nature environnante. Jean Coluni ne se lasse pas de son village, qu'il a pourtant découvert par hasard. Nommé à Yvoire en février 1954, à la sortie de l'école des douanes, il surveillait la zone qui s'étend d'Excenevex à Nernier. Un trousseau de clefs à la main, il longeait le lac en traversant toutes les propriétés privées, afin de contrôler les marchandises entrant sur le territoire français. L'été, des douaniers s'installaient à Nernier, dans une annexe, d'avril à fin août, car les bateaux accostaient jour et nuit. Né à Pietrosella, près d'Ajaccio, en 1928, c'est pourtant sur le continent que Jean construit sa vie.

D'abord à Nernier, où il épouse Jeanne en 1955. Celle-ci le suivra à Saint-Gingolph dès 1956, puis, au gré des mutations, à Marseille, où ils vivront pendant 28 ans. Pour autant, ils n'oublient pas Nernier, et viennent régulièrement y passer des vacances (et rendre visite à la famille de Jeanne, les Gindre). C'est à l'heure de la retraite, en 1991, que Jean et Jeanne s'installent vraiment dans leur maison de la rue du Port. Ils sont su transmettre leur amour de la région, puisque leurs trois enfants et cinq petits-enfants ne vivent pas très loin : à Lyon, Annemasse et… Nernier.

Avec son épouse, ils continuent d'apprécier les jolis recoins du village, et s'y promènent régulièrement. Ils sont aussi fidèles à la soupe organisée chaque année par la commune pour les fêtes de Noël.

Des souvenirs du village tel qu'il était dans les années 50, le couple n'en manque pas. Jean évoque l'épicerie-tabac de la place du musée, où il achetait son croissant avant de partir en service, la fruitière où chacun venait remplir son pot au lait en fin de journée, et échanger des nouvelles. Les restaurants, aussi, et les projections cinématographiques dans l'arrière salle de la Comète. Il se souvient aussi de la tannerie, de sa forte odeur, et des ouvriers qui y travaillaient. Et bien sûr de la messe, et des verres qui suivaient au café, grand moment de convivialité.

Car la convivialité, c'est important, pour Jean Coluni. Vivre ensemble n'est pas un mot vide de sens pour cet homme qui a passé sa carrière au service du public. Il n'hésite pas à discuter avec des inconnus, nouant ainsi des amitiés inattendues. « J'ai toujours trouvé ce village merveilleux. Ici, les gens sont sympathiques », confie-t-il. Et si la nostalgie de ses origines corses le prend, il s'en va admirer le coucher de soleil les soirs d'automne. « On dirait la baie. Nyon pourrait être Ajaccio. Il ne manque que les îles Sanguinaires. En plus, ce port magnifique a été construit sous Napoléon III ».

Les gros bateaux reprennent du service à Nernier

Les bateaux de la CGN relieront à nouveau Nernier à la rive Suisse du Léman. Les horaires de printemps s'appliquent à compter du 14 avril : à compter de cette date, il sera possible de rallier Nyon, Genève, Lausanne et les autres ports du Léman depuis l'embarcadère. Ci-dessous un extrait des horaires, les *samedis et dimanches* : (les horaires complets sont disponibles sur www.cgn.ch)

Provenance	Horaire à Nernier	Destination
Nyon	**10h15**	Nyon via Yvoire
Genève via Nyon	**11h50**	Lausanne via Yvoire et Thonon
Lausanne via Thonon	**15h17**	Genève via Nyon
Genève via Nyon et Yvoire	**16h29**	Nyon

TADispo : déplacez-vous aux quatre coins du Bas Chablais!

Depuis le début d'année, la communauté de communes propose un nouveau transport collectif " à la demande ". Deux mini-bus sont à votre disposition pour vous transporter entre différents points d'arrêt situés dans les dix-sept communes du Bas Chablais. Si le service est accessible à tous, il est particulièrement adapté aux personnes à mobilité réduite.

Après inscription et réservation par téléphone, vous pouvez utiliser ce transport pour vous rendre au travail, à vos loisirs, dans votre famille ou encore faire des emplettes aux quatre coins du Bas Chablais. Vous en bénéficiez aux horaires souhaités, en fonction des plages disponibles.

Pour la montée, celle-ci se fait obligatoirement à l'un des 150 points d'arrêt répartis sur toutes les communes, qui sont principalement les arrêts des cars scolaires qui jalonnent déjà le territoire. Les mini-bus peuvent alors vous emmener soit à l'arrêt le plus proche de la mairie de la commune où vous souhaitez vous rendre, soit aux arrêts permettant une correspondance avec un autre mode de transport : avec les cars départementaux du réseau Lihsa, ceux du réseau des TPG à Veigy-Foncenex et à proximité immédiate de Chens-sur-Léman, mais aussi ceux du réseau BUT à Anthy-sur-Léman et Margencel. Vous pouvez également être déposé(e) à la gare de Bons-en-Chablais, ou encore à l'embarcadère CGN à Chens-sur-Léman.

Les personnes à mobilité réduite bénéficient d'un service adapté : elles sont prises en charge à leur domicile, déposées à l'adresse de leur choix, et reconduites à leur domicile. Sont concernées par ce service personnalisé les personnes handicapées (y compris les personnes souffrant de handicaps sensoriels et intellectuels et en fauteuil roulant), les personnes âgées, les femmes enceintes.

Le service en pratique

Quand ? Toute l'année, du mardi au samedi inclus, de 9h à 12h, et de 13h à 18h (sauf jours fériés)

Réservation : sur simple appel téléphonique au 0 810 00 88 39 (prix d'un appel local) : du lundi au vendredi de 8h à 19h, le samedi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h.

Coût : 3 €, quelle que soit la distance parcourue / Gratuit pour les enfants de moins de 6 ans

Transports scolaires 2013-2014 : mode d'emploi

Les inscriptions aux transports scolaires pour la rentrée 2013 seront ouvertes à partir du 2 mai. Comme chaque année, la majorité des collégiens et lycéens concernés recevront par courrier à leur domicile un document d'information sur la procédure à suivre. Cette année la communauté de communes du Bas Chablais offre un nouveau service : tous les élèves relevant du régime général pourront s'inscrire et régler leur abonnement en ligne, sur son site internet.

Le service est offert aux collégiens et lycéens externes et demi-pensionnaires respectant la carte scolaire. Pour les autres, en fonction des enseignements spécifiques suivis ou encore dans le cas de gardes alternées, des dérogations peuvent être accordées ; renseignez-vous auprès de la communauté de communes. Le tarif de l'abonnement annuel, après participation du Conseil Général de Haute-Savoie, est de 78 €.

Les demandes d'abonnement seront enregistrées jusqu'au 30 juin 2013 ; au-delà de cette date, des pénalités seront appliquées. Les titres de transport seront adressés par courrier au domicile de la personne responsable de l'élève fin août 2013.

Comment s'inscrire ?
A partir du 2 mai 2013 :
1 / en ligne sur le site www.cc-baschablais.com (pour les cas généraux uniquement*)
2 / par courrier : procurez-vous le formulaire de demande d'abonnement par téléphone auprès du service transports scolaires au 04 50 94 27 27, téléchargez-le sur le site www.cc-baschablais.com ou demandez-le à la communauté de communes du Bas Chablais : Domaine de Thénières – 74 140 Ballaison (permanences : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 17h) ou auprès de votre mairie
Retournez-le complété par courrier à la communauté de communes, accompagné des pièces usuelles, avant le 30 juin 2013.

Ça s'est passé à Nernier

Chasse aux oeufs

Le dimanche 31 mars, une quinzaine d'enfants s'est éparpillée dans le parc derrière le port, à la recherche des œufs déposés par les cloches. Ce fut une belle moisson ! En partant, chaque enfant a reçu un lapin en chocolat.

Le coin des epicuriens

- Le restaurant 'La Comédie' propose une cuisine traditionnelle et des spécialités du lac, à partir de produits frais. Ouvert le midi et le soir, fermé le mercredi. Tel : 04.50.72.52.83

- Le restaurant et bar 'La Comète' est ouvert tous les jours de 7h à 15h30 et de 16h à 23h, sauf le dimanche soir et le lundi. Tel : 04.50.72.80.57

- Le 'Restaurant du Lac' est ouvert midi et soir, tous les jours. La nouvelle carte arrive début avril ! Tel : 04.50.72.80.52

- Le bar 'Au bon coin' est ouvert tous les jours sauf le jeudi. Ouverture à 17h. Le dimanche, ouverture à 14h. Tel : 04.50.72.80.50

- Le 'P'tit bar' est ouvert tous les jours à partir de 17h, sauf le lundi. Tel : 04.50.71.70.21

CIAS
Centre Intercommunal d'Action Sociale
Bas-Chablais

SERVICE MOBILITE

Programme des sorties prévues au mois d'Avril 2013

Tous les lundi, mardi et vendredi	**Rendez-vous médecins ou courses**
Mercredi et jeudi	**Sorties restaurant :** • Mercredi 3 et Jeudi 4 avril — La Comète à Nernier • Mercredi 10 et Jeudi 11 avril — La Cabane du pêcheur à Viuz-en-sallaz • Mercredi 17 et Jeudi 18 avril — Le Bellevue à Excenevex • Mercredi 24 et Jeudi 25 avril — Chez le Suisse à Reyvroz
Vendredi 5	• Spectacle au Foyer du Léman « Les Karouselles » à 15 h Duo accordéon guitare / Chanson française
Vendredi 19	• Après-midi cinéma à 14 h

Des séances Cinéma sont proposées selon la programmation soit à Douvaine soit au nouveau complexe de Thonon-les-Bains

Les frais de déplacements sont :

- de 6,80 € pour les déplacements sur toutes les communes adhérentes (Anthy, Ballaison, Bons, Brenthonne, Chens, Douvaine, Excenevex, Fessy, Loisin, Lully, Margencel, Massongy, Messery, Nernier, Sciez, Yvoire et Veigy)
- de 13,60 € pour les déplacements sur les autres communes.

Le coût des sorties est à votre charge. Si vous êtes intéressé(e) par une ou plusieurs de ces sorties, veuillez nous contacter au : **04.50.85.17.57 / 06.08.21.79.00**

NERNIER PRATIQUE

Horaires d'ouverture de la mairie :

Lundi : 9H-12H
Mardi : 9H-12H
Jeudi : 9H-12H
Vendredi : 9H-12H30/13H30-17H30
Samedi : 9H-12H

Numéros utiles :

SAMU : 15
Police secours/ gendarmerie : 17
Pompiers : 18
Police municipale Excenevex-Nernier-Yvoire : 04.50.17.38.19
Mairie : 04.50.72.82.26
TADispo – service de transport à la demande pour tous : 0810.00.88.39

BABY SITTING

Marine BRUNEL (1993)	04 50 72 92 77
Alexis COMBAZ (1996)	04 50 72 92 07
Camille OTMANI (1994)	04 50 72 80 51 ou 06 19 97 92 88
Agathe PIALOUX (1997)	04 50 72 90 91 ou 06 28 29 72 93
Fleur PIALOUX (1993)	04 50 72 90 91 ou 06 03 16 09 14
Agathe RAVENEL (1995)	04 50 72 10 68 ou 06 71 94 40 22

Horaires des déchetteries les plus proches, à compter du 1er avril :

Sciez : Les lundis, mercredis, jeudis, vendredis et samedis de 8h à 11h45 et de 13h30 à 17h30. Fermeture hebdomadaire le mardi.

Douvaine : Les lundis, mercredis, vendredis et samedis de 8h à 11h45 et de 13h30 à 17h30. Les mardis de 8h à 11h45 et de 13h30 à 18h. Fermeture hebdomadaire le jeudi.

Messes :

Prochaines messes à Nernier : le dimanche 7 avril à 9h00, et le samedi 25 mai à 18h30.

Informations, actualités, dossiers, comptes-rendus des conseils municipaux … Consultez le site Internet de la commune : www.nernier.eu

Les contributions au prochain Nernier Infos, ainsi que les évènements à mettre à l'agenda pour les mois de juin et juillet devront être transmis au plus tard le 20 mai à l'adresse mail : a.aebischer@gmail.com. Merci !

BROCANTE ET VIDE GRENIER DE PENTECOTE

NERNIER

Dimanche 19 mai

Inscription

La 22e Brocante et Vide grenier de Nernier aura lieu le dimanche 19 mai 2013.

Le prix est maintenu à 12 euros pour 3 mètres linéaires (minimum de réservation) et 4 euros par mètre linéaire suivant.

Bulletin d'inscription :

✂……

Madame, Monsieur ……..

Adresse mail : ……@ ……. Téléphone : ……

Stand professionnel : NON ❑ OUI ❑ N° RCS ……

Adresse postale : ……

……

- Réserve ……. mètres et joint un chèque de …….. euros à l'ordre de l'Amicale des Néroniens
- Date : Signature :

Ce bulletin est à adresser avec la photocopie recto-verso de la carte d'identité du ou des demandeurs, le règlement signé et le chèque de paiement à :

L'ADN - Mr Robert DUPRAZ

574 Route de Messery – 74140 NERNIER

En cas de paiement en espèces, l'enveloppe complète doit être déposée directement dans la boîte aux lettres de Mr. Robert Dupraz.

La mention d'un emplacement précis sera satisfaite dans la mesure du possible.

Rappels : Pas de produits neufs même artisanaux, pas de stand alimentaire : un stand est réservé à une association à vocation sociale à laquelle l'ADN offre l'emplacement.

Les Restaurateurs et salles d'exposition artistiques vous accueillent tout au long de cette journée.

Toute autre demande de renseignements doit être envoyée par mail à : adn.nernier@gmail.com

Et pour tous, de la bonne humeur et de bonnes affaires !

BROCANTE ET VIDE GRENIER DE PENTECOTE

NERNIER

Dimanche 19 mai 2013

Règlement

1/ Réservation

La Brocante Vide grenier de Nernier se déroule le dimanche 19 Mai 2013 de 8 heures à 17 heures.
Les exposants sont installés dans les rues de Nernier : rue de l'Eglise, rue de la Tannerie, Place du Musée, Quai Taponnier, rue du Port et sur la digue.
Les exposants sont des particuliers majeurs et des professionnels. Les exposants s'engagent à ne vendre que des objets, vêtements, etc. usagés et à se conformer à la législation relative aux vides greniers. Les particuliers ne peuvent participer à plus de deux vides greniers par an.
Les stands alimentaires ne sont pas acceptés à l'exception des scolaires et d'une association caritative.
Pour 2013, le prix de l'emplacement est fixé à 12 € pour 3 mètres linéaires (ml), emplacement minimum, et 4 € le ml suivant. Aucun mobilier n'est fourni.
Les réservations sont fermes et définitives une fois le prix de location de l'emplacement payé en espèces ou par chèque à l'ordre de l'Amicale des Néroniens, avec le dossier rempli.
Le dossier complet : Bulletin d'inscription+ règlement signé+ paiement est à envoyer en cas de paiement par chèque ou à déposer en cas de paiement en espèces à :
L'Amicale des Néroniens chez Mr Robert Dupraz - 574 Route de Messery – 74140 Nernier
Les exposants se présentant le matin même sont acceptés, sans garantie, dans la limite des places disponibles.

2/ Accès

Les emplacements sont déterminés la veille de la manifestation et attribués en fonction des contraintes des rues, les organisateurs s'engageant à répondre le mieux possible aux souhaits formulés précisément.
Les exposants se présentent aux organisateurs, à l'entrée du village à partir de 6 heures le dimanche 19 MAI 2013. Les exposants résidants du village s'installent à leur convenance. Cependant, s'ils utilisent un véhicule, ils doivent circuler avant 7 heures 30.
Les rues de Nernier étant étroites, l'accès au village et à l'emplacement sont organisés par les représentants de l'ADN et doivent être strictement respectés, même en cas d'attente.
Il est préférable, dans la mesure du possible, d'utiliser un charriot ou un moyen léger qui pourra rester sur le stand. Seuls deux véhicules peuvent stationner intra-muros, aussi toutes les voitures doivent obligatoirement ressortir du village au plus tard 15 minutes après leur entrée, dans le sens qui leur est indiqué. Un parking fermé est réservé aux exposants à l'entrée du village.

3/ Installation

Pour des raisons de sécurité afin de laisser la place à un véhicule de secours, il est demandé aux exposants de ne pas dépasser les marques signalant leur stand en largeur.
Compte tenu des problèmes rencontrés les années précédentes, les animaux ne sont plus autorisés sur les stands.
A l'issue de la journée, les exposants sont priés de laisser leur emplacement aussi propre que possible en utilisant les sacs poubelles prévus à cet effet. Il est interdit de laisser du matériel sur place.

Pour acceptation du règlement
Nom et signature : …… …….. Date : ……

* En cas de très mauvais temps, la brocante est reportée en août de la même année.